

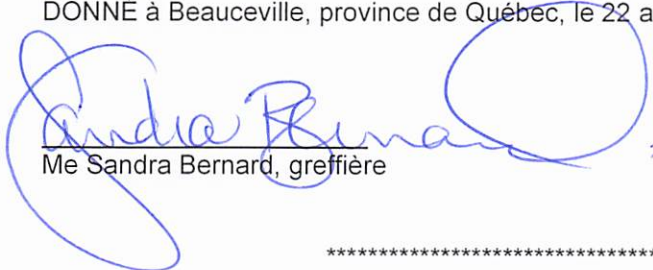


AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE lors de la séance ordinaire du 4 mai 2026, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe de la Ville de Beauceville seront déposés, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025, conformément à l'article 105.1 de la *Loi des cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19).

DONNÉ à Beauceville, province de Québec, le 22 avril 2026.

  
Me Sandra Bernard, greffière

\*\*\*\*\*

Certificat de publication de l'avis public

Je, Sandra Bernard, greffière à la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville ainsi que sur le site Internet de la Ville de Beauceville le 22 avril 2026.

Signé à Beauceville, province de Québec, le 22 avril 2026.

  
Me Sandra Bernard, greffière